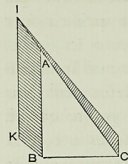


viste que cetuy la. Ce qui ne trouble pourtant point les proportions du triangle que j'ay tantost 115 proposé, mais seulement, au lieu de le considerer comme vne simple superficie, on luy doit attribuer vne espaisseur comme AI ou BK qui represente la vitesse qu'a chaque cors au premier moment qu'il commence 120 à descendre. | En forte que, si ce cors est vn cylindre qui ait 4 pieds de longueur, il



faut faire le costé AI deux fois ausly long que si ce cylindre n'auoit qu'vn pied, et penser qu'en tout le tems qu'il descend il fait tousiours deux fois autant de chemin qu'il seroit 125 n'ayant qu'vn pied de longueur. Et c'est le mesme d'vne goutte d'eau dont le diametre est quadruple d'vne autre, à scauoir qu'elle descend deux fois ausly viste que cete autre.

Enfin, ie considere touchant la nature de l'eau, que ses parties ont quelque liaison entre elles qui fait qu'elle ne 130 peut passer par vn trou fort estroit sans perdre beaucoup de sa vitesse; et qui fait ausly qu'elles se ramassent en petites boules toutes rondes, plus ou moins grosses à raison des mouuemens qu'elles ont, mais qui ne passent pas toutefois certaine grosseur; et que le trou B estant assez estroit, bien 135 que l'eau en forte en forme d'vn petit cylindre, ce cylindre se diuise incontinent apres en plusieurs gouttes qui sont plus ou moins grosses selon que le trou est plus ou moins large, bien que cela ne paroisse à l'oeil que lorsqu'elles se meuuent assez lentement, car allant fort viste elles semblent tousiours 140 estre vn cylindre. Padiousterois ausly que les proportions que j'ay tantost determinées ne sont pas entierement iustes, à cause que l'action de la pesanteur diminuë à mesure que

114 pourtant] om. — 124 en] pendant. — 125-6 qu'il . . . longueur] om. — 132 se] om. — 134 qu'elles ont] qui les diuisent ou qui les reioignent. — 135 le trou] si le trou. — 135 estant] est. — 142 entierement] om.

les cors se meuuent plus viste, et ausly à cause que l'air leur 145 resiste dauantage. Mais ie croy que la difference que cela peut causer en la descente de l'eau dans vn tuyau de 4 ou 5 pieds n'est gueres sensible.

Ces choses posées, ie calcule ainsi le iet horizontal du tuyau AB. Puis que chaque goutte d'eau fort deux fois 150 ausly viste par le trou B quand le tuyau est tout plein | que quand il n'est plein que iusques à F, estant conduite de B vers E par la situation de ce trou elle doit continuer par apres à se mouuoir deux fois ausly viste en ce sens là. De façon que, si par ce mouuement elle arriue par exemple au 155 point E au bout d'vne minute quand le tuyau est tout plein, elle arriuera iustement au point N, qui est la moitié de la ligne BE, au bout de la mesme minute, si le tuyau n'est plein que iusques à F. Mais avec cela elle a ausly vn autre mouuement que luy donne sa pesanteur, et qui fait que pendant 160 cete minute elle descend de la longueur de la ligne BH, sans que la vitesse ou tardiueté de son premier mouuement change rien en cetuy cy; c'est pourquoy ces deux mouuemens la feront arriuer au point D au bout d'vne minute quand le tuyau est tout plein, et au point C quand il n'est plein que 165 iusques à F. Et mesme, à cause que la pesanteur luy fait faire plus de chemin pendant les dernieres parties de cete minute que pendant les premieres, et ce en raison double des tems, de là vient que les lignes BC et BD ne sont pas droites, mais ont la courbure d'vne parabole, ainsi que 170 Galilée a fort bien remarqué. Et ie ne voy rien qui puisse changer sensiblement cete proportion double du iet horizontal, sinon que peuestre le trou B, estant fort estroit, oste dauantage de la vitesse de l'eau quand elle ne vient que d'vn pied de haut que quand elle vient de quatre pieds, et ainsi

148 First sketch here repeated in Clerselier's text. — 153 ausly] ad. plus.



LXXXI. DESCARTES TO HUYGENS [18 Feb. 1643]

peut rendre la ligne HC plus courte que CD. De quoy ie 175
n'ay point fait toutefois d'experience.

Je calcule aussy le iet vertical en considerant les | deux
mesmes mouuemens en chasque goutte d'eau, à sçauoir celuy
de la vitesse qu'elle a en sortant de B à cause de la hauteur
du lieu d'où elle vient, et qui la fait mouuoir egaleme[n]t de 180
bas en haut, avec celuy de sa pesanteur qui la fait cependant
descendre inegaleme[n]t de haut en bas. En sorte qu'elle
monte tousiours pendant que la vitesse que luy donne sa
pesanteur est moindre que celle de son autre mouuement;
mais qu'elle commence à redescendre si tost que cete vitesse 185
surpasse l'autre; et que le plus haut point iusques auquel
elle monte est celuy où elles sont egales. Ainsy donc quand
le tuyau n'est plein que iusques à F, elle a en sortant par le
trou B la vitesse representée cy dessus [par la ligne DE,
laquelle estant conduite de B vers A par la situation du 190
trou, luy fait faire, en montant pendant vne minute, le
chemin representé par le parallelograme DEFB qui est de
2 pieds. Mais pendant cete mesme minute sa pesanteur luy
fait faire en descendant le chemin representé par le triangle
ADE, qui est d'un pied, lequel estant deduit des deux pieds 195
qu'elle monte, il reste encore vn pied, dont elle se trouue
haussée pendant cete minute, au bout de laquelle sa pesanteur
luy donne iustement la vitesse representée]* par la ligne DE,
c'est à dire egale à son autre vitesse qui la faisoit monter, et
elle l'augmente tousiours par apres, c'est pourquoy elle ne 200
peut monter plus haut qu'un pied. Mais elle peut bien
ne monter pas si haut pour d'autres raisons que nous con-
sidererons cy apres. Tout de mesme, quand le tuyau de

* Marginal insertion in Descartes' hand (embodied in Clerelier's text).

179 qu'elle . . . à cause de] que — 202 pas] ad. du tout. — 202-3 que
luy donne. — 180 et qui] lequel. — . . . apres] om.
180 mouuoir] monter. — 200 elle] om.

18 Feb. 1643] LXXXI. DESCARTES TO HUYGENS

4 pieds est tout plein, chasque goutte d'eau qui en sort par
le trou B montant egaleme[n]t avec la vitesse representée par
la ligne BC fait en 2 minutes le chemin representé par le
parallelograme ABCG qui est de 8 pieds, et pendant ces
deux mesmes minutes sa pesanteur luy fait faire en descendant
le chemin representé par le triangle ABC qui est de quatre
210 pieds, lesquels estans deduits des 8 qu'elle monte, il en reste
4 dont elle se trouue haussée en ces deux minutes, au
bout desquelles sa pesanteur luy donne iustement la vitesse
representée par la ligne BC, de façon qu'elle ne monte pas
plus outre. Et par ce calcul le iet vertical | se trouue
215 tousiours egal à la hauteur de l'eau qui est dans le tuyau.
Mais il en faut necessairement rabatre quelque chose à cause
de la nature de l'eau, car on peut faire le trou B si estroit,
que l'eau, perdant quasi toute sa vitesse en passant par dedans,
ne iaillira qu'à la hauteur d'un pied ou deux quand ce tuyau
220 sera tout plein, et qu'elle ne iaillira qu'un pouce ou deux, ou
mesme point du tout, mais coulera seulement peu à peu
quand il ne sera plein que iusques à F. Comme au contraire
on le peut faire si large que chasque goutte d'eau qui en
225 sort, estant fort grosse, ou mesme toute l'eau estant iointe
ensemble comme vne masse, aura vne pesanteur beaucoup
plus grande que celle que j'ay supposée en ce calcul, pro-
portionnée à la vitesse dont elle monte, ce qui l'empeschera
de monter si haut. Et au lieu que l'autre raison diminuë
plus le iet d'un pied que celuy de 4 pieds, celle cy diminuë
230 l'un et l'autre en mesme proportion. Et si on fait le trou
de mediocre grandeur, bien que chascune de ces deux raisons
agissent moins, elles ne laissent pas d'agir fort sensiblement
à cause qu'elles concourent toutes deux ensemble à diminuer

211 en] pendant. — 213-14 ne . . . Descartes' ms. correction for le (Clers.).
outre] cesse de monter. — 215 de — 221 peu à peu] goutte à goutte. —
l'eau qui est] que l'eau a. — 219 ce] 232 agissent] agisse.



Ixxxii. DESCARTES TO HUYGENS [22 May 1643]

la hauteur des iets. D'où ie conclus qu'en l'experience
proposée où le iet venant de 4 pieds l'est trouué de 3 pieds 235
et $\frac{1}{2}$ qui font 39 pouces, le iet venant d'un pied eust esté de
9 pouces et $\frac{3}{4}$ si la petitesse du trou B ne Peust diminué d'un
pouce et $\frac{3}{4}$ plus que l'autre. Il est ayse de calculer en mesme
façon tous les autres iets d'eau inclinez sur l'horizon et de
trouver les lignes courbes qu'ils descricuent, mais on ne m'en 240
a pas tant demandé.

LXXXII.

DESCARTES TO HUYGENS.

22 May 1643.

Double sheet foolscap. Text on 1a.

Monseigneur,

Vous verrez icy le liure^a où ie me pleins des calomnies
pour lesquelles le Pere Mercenne a desia condanné les
auteurs à faire l'amende honorable la corde au col.^b Je
ne suis pas du tout si rigoureux que luy, mais néanmoins ie
ne leur pardonne pas, et si vous prenez la peine de lire la
derniere partie de mon escrit^c vous verrez que i'y fais leur
proces en peu de mots, non pas que ie me soucie de ce qui
leur en auindra, mais à cause qu'il me semble que mon
honneur m'oblige de faire scauoir à la posterité que i'employe 10
tout ce qui est en mon pouuoir pour tirer raison de ce qu'ils
m'ont accusé d'enseigner icy secretement l'Atheisme. Car

235 venant] *om.* — 236 qui font] ou vertical & l'horizontal. — 241 de-
de. — 236 pouces] *ad.* seulement. — mande] *Here the original ends. Cler-*
236 venant] *om.* — 239 inclinez sur selier *adds. what is evidently an earlier*
l'horizon] qui font moyens entre le *draft of the same reply.*

^a The *Epistola ad Celeberrimum Virum Gisbertum Voetium*.
^b Above, LXXVIII, p. 184, l. 11 f., and LXXIX, p. 185, l. 2 f.
^c Pars ultima: de quarta sectione libri *De Philosophia Cartesianas*, simul-
que de meritis eius Authorum¹ (*Œuvres*, vol. VIII b, pp. 169-94).

24 May 1643] Ixxxiii. DESCARTES TO HUYGENS

S'ils ont pu écrire cela de moy impunement, il n'y a point
de crime si estrange qu'ils ne puissent imposer à qui que ce
15 soit, et ainly M^r Voetius et ses disciples font les maistres
absolus de l'honneur et de la bonne renommée de qui que
ce soit. Je suis bien ayse d'estre deschargé de la peine
d'écrire pour vn si mauuais suiet, et i'ay honte d'en auoir
tant écrit, mais l'abondance de la matiere m'y a contraint.
20 l'espere que vous me le pardonneriez en reuoyant ce que vous
auez autrefois écrit touchant vne lettre de M^r de Saumaize,^a
que ie vous enuoye, car vous auez tefinoigné par là que vous
ne desapprouuez pas les iustes defenses. Je suis,

Monseigneur,

25 Vostra tres humble et tres obeissant seruiteur,

DES CARTES.

D'Egmond sur le Hoeff,^b le 22 May 1643.

Je vous prie d'excuser la liberté que ie prens d'enfermer
deux liures en ce paquet, l'un pour Monsieur de Wilhelm,
30 l'autre pour Monsieur de Mori.

LXXXIII.

DESCARTES TO HUYGENS.

24 May 1643.

Single sheet foolscap folded into two. Text on 1a, 1b, and 2a. Sketch
in margin of 2a.

Printed in *Corresp.* CCCIII, vol. III, pp. 669-72 (*Briefwisseling*, 3261, vol.
III, p. 383), from the text of Clersevier, which has two additional sketches.

Monseigneur,

Il semble, ie croy, au Pere Mercenne que ie suis encore
soldat et que ie doy suiure l'armée avec vous, puisqu'il
13 ont] *ms. on.* 2 suis] fois. — 3 doy suiure] suiue. — 3 avec vous] *om.*

^a Above, XLVI, p. 111, l. 95 f.; XLVII, p. 113, l. 39 f.; XLVIII, p. 117,
l. 64 and n.

^b Descartes had removed from Endegeest on the 1st of May (Bailet,
vol. II, p. 191).



Ixxxiii. DESCARTES TO HUYGENS [24 May 1643]

m'adressé les lettres qu'il vous escrit.^a Celle que vous trou-
uerez icy a esté 8 iours à venir de Leyde, et si vous estes,
parti de la Haye^b, comme la gazette me fait croire, ie ne
sçay quand elle vous pourra atteindre. Le principal est
qu'il n'y a rien dedans d'importance, car m'ayant esté enuoyée
ouuerte j'ay eu le priuilege de la lire, et pour ce qu'il y
philosophe principalement de l'aymant, ie ioindray icy mes¹⁰
speculations aux sienes affin que cete lettre ne soit pas entiere-
ment vuide.

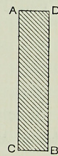
Ie croy vous auoir desia dit que i'explique toutes les pro-
prietez de l'aymant par le moyen d'une certaine matiere fort
subtile et imperceptible, qui sortant continuellement de la¹⁵
terre, non seulement par le pole mais aussy par tous les
autres endroits de l'hemisphere Boreal, passe de là vers
l'Austral | par tous les endroits du quel elle entre derechef
dans la terre, et d'une autre pareille matiere qui sort de la
terre par l'hemisphere Austral et y rentre par le Boreal,²⁰
à cause que les parties de ces deux matieres sont de telles
figures que les pores de l'air, de l'eau et de plusieurs autres
cors ne les reçoivent pas aisement, et que les pores de la
terre et de l'aymant par où peuuent passer celles qui viennent
d'un hemisphere ne peuuent donner passage à celle qui²⁵
vient de l'autre hemisphere. Ainisy que ie pense demonstrier
en ma Physique^c où i'explique l'origine de ces matieres
subtiles et les figures de leurs parties qui sont longues et

5 icy] avec celle-cy. — 5 Leyde] ad. — 18 l'Austral] l'hemisphere Austral.
icy. — 6 comme] ainisy que. — 10 de — 22-3 les pores . . . et que] om. —
l'aymant] de la proprieté de l'aymant. — 24 et] ou. — 24 l'aymant] ad. ou du
— 10-11 mes speculations aux sienes] fer touché de l'aymant. — 25 celle]
mon auis au sien. — 11 cete] ma. — celles. — 26 Ainisy que] comme. —
13 l'explique] Clerselier adds a sketch. — 27 en] dans. — 27 ces] ad. deux.

^a Cf. *Corresp.* CCCIV, vol. III, p. 673, ll. 4-8.
^b Huygens left the Hague on the 26th of May (*Dagboek*).
^c Cf. *Principia Philosophiae*, IV. cxxxiii.

24 May 1643] Ixxxiii. DESCARTES TO HUYGENS

entortillées en forme de vis, les Boreales au contraire des
30 Australes. Or ce qui cause la declinaison des aiguilles quand
elles sont paralleles à l'horizon est que la matiere subtile
qui les fait mouoir venant des parties de la terre assez
éloignées de là par sa superficie qui est inegale, cete inegalité
est cause qu'elle ne vient pas tousiours si abondamment du
35 pole que des lieux qui en declinent quelque peu. Laquelle
cause ceste en partie lors que les aiguilles sont perpendicu-
laires sur l'horizon, car alors elles sont principalement dressées
par la matiere subtile qui | sort de l'endroit de la terre où
elles sont. Mais à cause que l'autre matiere subtile qui
40 vient du pole opposé ayde aussy à les dresser, ie croy bien
qu'elles ne doiuent pas tant decliner que les autres, mais non
pas qu'elles ne declinent point du tout, et ie seray bien ayse
de voir par l'experience si j'auray en cela bien coniecturé.
Pour la raison qui fait que ces aiguilles perpendiculaires se
45 tournent tousiours vers le mesme costé, ie l'explique quasi
comme le Pere Mercenne, car ie croy qu'elle depend
de ce que le fer a quelque latitude et que la
matiere subtile qui passe par dedans ne monte pas
tout droit de bas en haut, mais prend son cours en
50 declinant en cet hemisphere du pole Boreal vers
l'Austral. Comme si l'aiguille est ACBD, la ma-
tiere subtile qui sort de la terre se forme des pores
dans cete aiguille qui sont panchez de B vers A ;
et Pacier est de telle nature que ses pores peuuent ainisy
55 estre disposez par l'attouchement d'une pierre d'aimant,



30 Or] Clerselier inserts a sketch. 42-3 ie seray . . . coniecturé] si
— 30-1 quand elles] qui. — 32 ve- l'experience exacte s'en peut faire,
nant] sortant. — 33-5 par sa . . . ie seray bien aise de la sçauoir. —
peu] vient quelquefois plus abondam- 46 depend] vient. — 50-1 en cet
ment des lieux vn peu éloignez des hemisphere] after l'Austral. — 55 dif-
poles, que des poles mesmes. — 41 ne pofez] ad. à recevoir cete matiere
doiuent pas tant] doiuent moins. — subtile.



IXXXIV. HUYGENS TO DESCARTES [6 June 1643]

pour ce qu'il y a toujours grande abondance de cete matiere subtile autour de l'aimant, et l'acier ayant receu cete disposition de ses pores, il la retient par apres. Je crains de vous ennuyer. Je suis avec passion,

Monseigneur,

Vostre tres humble et tres obeissant
serviteur,

DES CARTES.

Du Hoeff, le 24 May 1643.

LXXXIV.

HUYGENS TO DESCARTES.

6 June 1643.

Double sheet foolscap. Text on 1a, 1b, and 2a; from 'tousiours' (l. 69) lengthways in the margin. Superscription in minute writing at the left-hand bottom corner of 1a.

Printed in *Corresp.* CCCV, vol. III, pp. 676-9 (*Briefwisseling*, 3268, vol. III, pp. 386-7), from the copy in Amsterdam.

In reply to the two preceding.

Monseigneur,

Si ce n'estoit la consideration des importunitéz qu'on vous donne à mon subjeçt, je seroy ravi de Perreur qui porte le Pere Merfenne à vous charger, comme soldat, de Padressé de mes paquets. Mais il est temps que nous l'en detrompions. Pour moy, je sçay trop bien ce que valent les moindres momens de vostre loisir, pour souffrir que ceux qui ne les considerent pas si bien en abusent, mesmes à mon auantage. Ce mesme respect, Monseigneur, m'a faicte veoir avec un peu

56-8 pour ce qu'il . . . apres] & finit, et ie crains. — 59 suis] end of
qu'ils retiennent apres cette dispo- Clerselier's text.
sition. — 58 le crain] Mon papier 4-5 l'adresse de] om.

6 June 1643] IXXXIV. HUYGENS TO DESCARTES

d'indignation que vous ayez prins la peine de copier mes poures defenes contre M. de Saulmaise. Et d'ailleurs j'avoué en avoir tiré tant de vanité à par moy, que malgré que vous en puissiez avoir, j'ay resolu de me garder ceste copie avec le mesme soin et reuerence que je defere à tout petit papier
15 de vostre main. Pespere que vous aurez assez de complaisance pour aggrecer l'eschange de ceste Copie à une autre, qui ne sera pas moins exacte; si encor l'enuie vous demeure de laisser place à ceste mauuaise piece dans vostre Cabinet.

Pay veu tout du long des chemins que nous auons faicte
20 jusques icy, la bonne justice^a que vous rendez à Voetius et à son ayde de Camp. Ainsi fault il bien appeller vostre escrit; car ils ont doublement merité le fouët que vous leur donnez. | Quelqu'un des plus sensez d'entre Messieurs les Estats d'Vtrecht, qui est icy, m'en jugea de mesme hier, et
25 que cest homme (cè sont ses paroles) commence à puer en leur Ville, n'y ayant plus que les femmelettes et quelques autres imbecilles qui en fassent cas. Cependant je m'assure qu'il remuera toute pierre pour se reuencher de ce que vous luy faictez souffrir d'une main si vigoureuse; qui, à tout
30 prendre, ne s'est employée qu'avec ce qu'il fault de ressentiment en une tres-juste defense contre la plus noire calomnie dont un Gentilhomme Chrestien puisse estre entaché.

Vous disputez^b sagement contre l'impertinence des Predicateurs descrians sans retenue les pechez du peuple ou du
35 magiltrat en chaire, mais cela en alarmera beaucoup d'autres avec Voetius contre vous. Vn homme estourdi me fit un jour une plaisante comparaisón, disant que les Theologiens estoient semblables aux porceaux, que quand on en tire
38 que] qui.

^a In the *Epistola ad Gisbertum Voetium*. The 'ayde de camp' is Martin Schook.

^b *Ep. ad Voet. ad fin.* (*Œuvres*, vol. VIII b, p. 192, l. 5 f.).



IXXXIV. HUYGENS TO DESCARTES [6 June 1643]

un par la queue, tous crient. Cela vous arriuera de la part de gens de mesme farine: mais les discrets vous sçauront gré, ou de les auoir confirmez en leur opinion, ou de les auoir obligez d'une leçon d'importance. Quoy qui aduienne, Monsieur, soit icy la fin de ces ordures; et ne prodiguez plus vos bonnes heures à respondre aux mauuiz en leur folie. Vous auez, comme vous dites, employé tout ce qui est en vostre pouuoir pour tirer raison de leurs accusations, et la posterité le sçaura. C'est la satisfaction pleniere que vous vous debuiez. *Si pergunt latrare*, rejettez tout aueq douceur et modestie, et vous offrez à tout honest'homme à Pesclarcir de ce qu'il ne peut auouër ou comprendre en vostre Philosophie.

Je vous rends graces tres humbles de ce que vous auez prins la peine de me raisonner sur les mouuemens de l'Aymant, et ce qui en depend. Tout cela ne fait que m'agacer l'appetit dauantage à veoir toute vostre Physique en corps; sans quoy nous flottons dans des incertitudes fascheuses, et en fuitte vous attribuons tous les jours des positions, qui ne sont rien moins que vostres, comme vous l'auiez desia trop esproué. Sur ce propos de l'Aymant et le mouuement du reflux qui nous y a porté, j'adjouste icy, par ordre du Pere Mersenne, un extraict de sa lettre, portant quelques nouuelles particularitez du mouuement du filet perpendiculaire, dont l'experience est si aysee à faire à la longueur de 5. ou 6. pieds, au trauers de quelque serbatane ou autre tuyau, aueq quelque piece de mauuais verre en bas, pour exclurre tout mouuement exterieur, que je m'affeure que vous y voudrez porter la main, pour philosopher dessus aueq plus d'affeurance.

^a Cf. Descartes to Mersenne, *Corresp.* CCCIV, vol. III, p. 674, ll. 1-11 (of the 30th of May); and below, LXXXV, p. 208, l. 77 f., and LXXXIX, p. 219, l. 19.

26 June 1643] IXXXV. DESCARTES TO HUYGENS

Dont il me tardera extremement de veoir les *promunciata*, comme | toufours de rencontrer les occasons de vous pouuoir
70 tesmoigner combien veritablement je suis,

Monsieur,

Vostre tres-humble et tres-acquis seruiteur,

C. HUYGENS.

Au fort de Voorn, le 6^e de Iuin 1643.

75 M. Descartes.

LXXXV.

DESCARTES TO HUYGENS.

26 June 1643.

Double sheet foolscap (edges very frayed). Text on 1a and 1b.

In reply to the preceding.

Monsieur,

Vous me mandiez dernièrement que j'auois rendu bonne iustice à Voetius, mais vous verrez icy par la copie^a d'un imprimé que M^{rs} d'Vtrecht ont fait afficher ces iours en leur ville quelle ils me la ren[dent]. Si j'auois commis quelque grand crime, et que ie fusse vn fugitif et vn vagabond, ils n'auoient sceu proceder contre moy d'une façon plus extraordinaire. Car seignant ignorer le lieu de ma demeure ils m'aiournent à comparoistre deuant eux pour verifier ce
10 que j'ay escrit contre vn ministre de leur ville, en la quelle ils ont fait publier cet aiournement au son de la cloche, et

68 les] *om.* — 72-4 tres-humble . . . Voorn] *om.* — 75 M. Descartes] *om.* — 5 quelle] *ms.* qu'elle.

^a Still preserved (below, CXXIII, p. 298). The document is that of the 23rd of June, 1643, beginning 'De Vroetschap der Stadt Utrecht in eruaringe gecomen sijnde . . .' printed in *Corresp.* vol. III, pp. 696-7 (translation in vol IV, p. 646).



IXXXV. DESCARTES TO HUYGENS [26 June 1643]

afficher aux carrefours.^a En quoy ie remarque premierement qu'ils n'ont pu ignorer ma demeure, sinon volontairement, à cause que mon liure a esté présenté en mon nom aux deux Bourgmaitres^b par des personnes de condition^c de qui ils l'eussent pû apprendre s'ils eussent voulu. Puis ie remarque aussy qu'ils ne dis[ent] point m'aiourner à la requeste de Voetius, mais que c'est de leur propre mouuement, de façon qu'ils se declarent mes parties ou mes aduersaires, et par consequent ne doiuent pas estre mes iuges. Ce qui me donne, ce me semble, occasion de me pouoir adresser à M^{rs} les Estats generaux pour me plaindre de cete procedure extrordinaire, et ensemble du liure de Schoock imprimé à Vtrecht par le soin de Voetius où ie suis accusé d'enseigner l'Atheisme, et aussy du iugement publié au nom de l'Academie^d d'Vtrecht lors que Voetius en estoit Recteur, où mes opinions furent condamnées comme nuisibles à la religion, sans que toutefois on en ait pu donner aucune preuue. Si ie m'adressois à M^{rs} les Estats de cete prouince ce ne pourroit estre que pour me defendre, à cause qu'ils n'ont point de iurisdiction sur mes parties, et ainsy ie ne pourrais auoir aucune raison des iniures receues. En examinant le procedé de M^{rs} d'Vtrecht, il me semble bien qu'ils tiennent le vray chemin pour se defaire de Voetius: car ils ont porté l'affaire à vn point où il faut necessairement que Voetius ou moy soyons condamnez,³⁵ et sçachant bien que ie n'ay rien escrit qui ne soit tres vray, et mesme qui ne soit desia sceu et approuué de tous les honnestes gens de leur ville, ie ne croy pas qu'ils osassent

^a Cf. *Lettre Apologetique*, *Œuvres*, vol. VIII b, p. 269, l. 15 f.

^b Frederick Ruysch and Johan van Weede.

^c Peter Van Leewen and Gisbert Van der Hooek (Baillet, vol. II, p. 190, marginal note), both friends of Descartes (*ib.*, p. 35).

For the whole story see the account in the *Lettre Apologetique*, p. 214, l. 11 f.

^d Above, LXVII a, p. 166, l. 53 n.

[26 June 1643] IXXXV. DESCARTES TO HUYGENS

me condamner, encore mesme | que ie ferois si negligent que
40 de manquer à me defendre; car toute l'affaire ne consistant
qu'en des escrits imprimez, ils ne seront pas seuls qui en
iugeront. Mais ils eussent bien pû se passer de faire afficher
et publier mon nom dans leur ville comme si i'estois fort
45 et p'escrit en France.^a Cela m'apprend que ie ne doy en
aucune façon me metre en leur pouuoir, crainte qu'ils ne
voulussent satisfaire à la deuotion de leur peuple à mes
depens. Au reste, Monsieur, vous sçauz combien vous
auez esté autrefois importuné par moy pour ma brouillerie
50 auec Stampion,^b et la patience auec laquelle vous l'auz
souffert m'a rendu assez impudent pour vous ofer dire que
vous le ferez encore plus à cete fois, si ce n'est qu'il vous
plaise y metre ordre de bonne heure, en me donnant tel
conseil et secours que l'affaire se termine comme elle doit et
55 promptement. Mon dessein est de ne rien commencer et
mesme de ne point partir d'icy de 7 ou 8 iours, apres lesquels
ie me propose d'aller voir à la Haye chez M^r de Wilhelm
s'il n'aura point de vos nouuelles pour moy. Si ie suis si
hureux que d'en trouuer, ie me regleray entierement suiuant
60 vos ordres; et si i'y trouue aussy quelques lettres de faueur
pour ceux à qui vous iugerez à propos que ie m'adresse, ie
vous en auray tres grande obligation. Je n'oserois vous
suplier d'en vouloir parler à son Altesse, car le desir que j'ay
tousiours eu de luy rendre seruiue n'ayant iamais esté suiui
65 d'aucun effect, ie sçay bien ne point meriter que sa faueur
s'employe pour moy. Mais d'autant que ma cause est aucunc-
ment iointe à celle de M^r de Brederode,^c laquelle auroit esté

^a Cf. *Lettre Apologetique*, p. 211, ll. 5-6.

^b Above, XLIV-LI.

^c Johan Wolphaert van Brederode, the governor of Bois-le-duc and a Protestant, had joined the Confraternitas Mariana (above, LXXVIII, p. 184,



IXXXV. DESCARTES TO HUYGENS [26 June 1643]

mal defendue par moy si mon liure estoit declaré menteur, vous iugerez peutestre à propos de l'en auertir, et sans qu'il vſe de son pouuoir il me peut assez maintenir *nutu quo* ⁷⁰ *calum tempeſtateſque ſerenat.* Si il eſt beſoin d'attendre *molles aditus* pour ce ſuiet, quoy que ie n'eſcriue point à M^r de Pollot ie m'affiſſe tant fur son amitié que ie ne doute pas qu'il ne m'oblige en cela de tout son pouuoir. Ie n'ay point encore appris qu'aucun Miniſtre ait blaſimé ce que i'ay ⁷⁵ eſcrit contre Voetius, et au contraire on m'a aſſuré que ceux d'Vtrecht en ſont bien aiſes. Ie n'ay encore ſceu voir l'experiance du poids pendu à vn filet qui ſe meut de 6 en 6 heures. Ie n'ay ſceu auſſy m'affiſſer de celle de l'aiguille aimantée qui ne decline point, mais il me ſemble auoir vû ⁸⁰ que ce n'eſt qu'vne fauſſe opinion du Ieſuite qui l'a imaginée ſans en auoir fait eſpreuue. L'attendray à vous faire ſouuenir de la copie de votre eſcrit touchant M^r de Saumaïſe iuſques à ce que vous ſoyez de retour, mais ie ferois marry que cete piece manquait à ma bibliothèque, et ie ⁸⁵ tiens à honneur qu'il vous plaiſe garder celle que i'ay eſcrite en la voſtre. Ie ſuis touſiours votre redeuable, et

Monſieur,

Votre tres humble et

tres obeiſſant ſeruiteur, ⁹⁰

DES CARTES.

Du Hoef, le 26 Iuin 1643.

⁶⁹ auertir] corrected by Descartes from auertis.

l. 22 n.) as an act of official policy, and so become the main object of Voetius' attacks (*Ep. ad Voet.*, p. 66, l. 19; p. 72, l. 21; p. 100, l. 2; with M. Adam's notes; and Baillet, vol. II, pp. 184-5). It was part of Descartes' diplomacy to show that he was being attacked at once and together with members of the Reformed Church.

^a Cf. Verg. *Aen.* I. 255.

10 July 1643] IXXXV a. DESCARTES TO HUYGENS

LXXXV a.

DESCARTES TO HUYGENS.

10 July 1643.

Corresp. CCCXV, vol. IV, pp. 13-14 (*Briefwisseling*, 3309, vol. III, p. 404). First published from the autograph, which has since disappeared, by Foucher de Careil.

In continuation of the preceding.

Huygens, in reply to Descartes' request for advice (above, LXXXV, p. 207, l. 52 f.), drew up a 'consultation', a copy of which was communicated to Descartes by De Wilhem (Briefwisseling, 3306, vol. III, p. 403, of July 8th). In the following letter Descartes thanks Huygens for his trouble and announces a change of plan.

Sent to De Wilhem on the 10th of July together with Corresp. CCCXVI (vol. IV, pp. 16-17), and sent on by De Wilhem to Huygens on the 12th (covering note in Briefwisseling, 3312, vol. III, p. 405).

Monſieur,

La conſultation^a que vous m'avez fait la faueur de m'enuoyer, ne pouuoit arriuer plus à propos qu'elle a fait, & ie ne l'auois point attendue plutost. Elle m'a entierement mis hors de peine, & m'a fait croire aſſurement ce dont ie m'estois deſia douté, bien que contre l'opinion commune, à ſçauoir que ie n'ay pas tant ſuiet de me plaindre, que de remercier Meſſieurs d'Vtrecht, de ce qu'ils me veulent faire iuſtice de mon aduerſaire. C'eſt pourquoy, ayant deſia auparauant dreſſé la lettre que vous verrez icy en Flamend,^b i'ay penſé qu'elle pourroit tenir la place de la requeſte que vous me conſeilliez, & qui ne pourroit eſtre preparée à tems^c; auſſy que ie ne ſçay point de

^a Printed by M. Adam, from the manuscript found among Huygens' papers, in note *ad loc.*, pp. 14-15.

^b Below, CXXIV, p. 299. It is the placard beginning 'Ick hebbe reden . . .' printed as *Corresp.* CCCXIV, vol. IV, pp. 9-12 (translation, *ib.*, pp. 646-8).

^c The change of plan was after a conference with an advocate named Paul van Penen (*Briefwisseling*, 3306, vol. III, p. 403; cf. *Corresp.* CCCXVI, vol. IV, p. 16, ll. 3-4).



IXXXVI. DESCARTES TO HUYGENS [20 Sept. 1643]

quel auocat ie me pourrois seruir, & ie desire furtout euitier le proces. Le voy tant de personnes qui desapprouuent la procedure de ces Messieurs, que ie ne me puis persuader qu'ils continuent à en faire de semblables. Toutefois, à cause qu'on peut seulement iuger de ce que 15 doient, & non pas de ce que peuuent faire les hommes, ie ne me puis assurer de rien, excepté du soin & de la diligence que vous employez à m'obliger, de laquelle j'ay des preues si fraisches & si certaines que ie n'en puis douter. Auffy suis-ie tres assürement & 20 tres passionnement,

Monfieur,
Vostre tres humble
& tres obeissant seruiteur,
DES CARTES.

D'Amsterdam, le 10 Iuillet 1643.

LXXXVI.

DESCARTES TO HUYGENS.

20 September 1643.

Double sheet foolscap. Text on 1a, 1b, and 2a.

In continuation of the preceding.

Monfieur,

J'ay esté bien ayse d'apprendre auiourdhuy par les gazettes que vous estes de retour de l'armée, tant à cause que vous serez plus à vostre commodité à la Haye, qu'auffy à cause que par ce moyen ie pense auoir mon secours plus 5 pres de moy que lors que vous estiez elloigné. Car il semble que M^{rs} d'Vtrecht ont encore enuie de m'attaquer, et on m'assüre de bonne part que *aliquid monstrum alunt*. Par auance on dit qu'ils veulent oster la profession au pauvre M^r de Roy,^a qui fera le premier martyr de ma Philosophie 10

9 on] *ms.* ont.

^a Cf. *Corresp.* CCLXXIV [probably to be assigned to this period], vol. III, p. 550, l. 6 f. Regius had expressed the fear earlier (*Corresp.* CCLXVI, vol. III, p. 509, l. 28 f., of January, 1642).

20 Sept. 1643] IXXXVI. DESCARTES TO HUYGENS

si cela arriue; et ce qui me donne opinion qu'il peut arriuer, c'est qu'ils ont fait depuis peu de nouvelles lois en leur Academie,^a entre lesquelles il y en a vne qui deffend qu'on n'y enseigne d'autres opinions en Philosophie que celles 15 d'Aristote, car par ce moyen De Roy, qui ne les peut approuuer, leur est inutile. Je sçay auffy que les Bourgmaistres l'ont fait appeler par vn huissier, et l'ont interrogé comme vn criminel, et qu'ils luy ont fait des questions qui l'ont 20 fort troublé, mais ie ne sçay point quelles elles sont; et au lieu que ie pensois cy deuant que ces prouinces fussent libres, ie voy que l'inquisition est si rigoureuse à Vtrecht que non seulement M^r de Roy n'ose m'escrire, mais mesme 25 les autres amis que j'ay là en font scrupule, ou s'ils m'escruiuent ils n'osent faire mention de ce qui touche Voetius en leurs lettres, de peur qu'on ne les accuse d'auoir reuelé *secreta Reipublicæ*, et ie n'ay appris tout cecy que De 30 bouche d'un homme qui est venu icy d'Vtrecht expres pour m'auertir de ce qui s'y passoit à mon desauantage.^b Tout le crime que nous pouuons imaginer qu'ils obiectent à de Roy est d'auoir communiqué avec moy, et m'auoir auerti 35 de quelques particularitez que j'ay escrites en ma letre au pere Dinet. Et on m'assüre que Voetius a trouué des tesmoins pour prouuer qu'il n'a point vü le liure de *Philosophiâ Cartesianâ* auant qu'il fust imprimé, et qu'il a pris des attestations de l'Academie et de la Classe des Ministres d'Vtrecht, lesquelles on imprime^c avec vne letre adressée

^a See the decree of March, 1642, published already in the *Ep. ad Dinet* (*Œuvres*, VII, pp. 590-3, particularly p. 593, ll. 9-17), and those of the 6th of September, 1643 (*Corresp.* vol. IV, p. 53).

^b Descartes also received anonymous letters (*Lettre Apologetique*, p. 216, l. 19 f.; *Corresp.* CCCXXII, vol. IV, p. 31, l. 2 f.).

^c The long delayed *Testimonium Academicæ Vltraiectinæ*, published in October, 1643 (*Corresp.* vol. III, pp. 568-9, and CCCXXIII, vol. IV, p. 34, l. 12 f.).



IXXXVI. DESCARTES TO HUYGENS [20 Sept. 1643]

à moy par son auocat Scoock, qui le defend, et se declare
seul autheur du liure contre moy, en suite de quoy on pense
que M^s d'Vtrecht feront leurs declarations. Nonobstant
cela, en quelque façon que ie face mon calcul suiuant les
regles de mon Algebre,^a ie trouue tousiours que tout le mal
doit enfin tomber sur Voetius, et ie sçay que, quelques vns
du Magistrat ayant demandé aux ministres vne attestation
contre moy, ils s'en sont excusés, et on m'a dit aussy que le
tesmoignage de la Classe ne contient rien à mon preiudice.⁴⁵
Ie sçey que la plus part des Ministres sont contre luy, et ie
croy le mesme des principaux du Magistrat, car ie vous diray
(mais c'est à vous seul s'il vous plaist), qu'auant que de
commencer à escrire ie les en ay fait auertir, et assurer que
ie ne Pentreprerois point si cela ne leur estoit agreable,⁵⁰
et que ie n'ay suiui que les conseils que i'ay creu venir de
leur part; mais ceux là sont surpassez en nombre par cer-
taines gens qui ne considerent rien de l'affaire, sinon que ie
suis papiste et Voetius ministre. Au reste, ie ne crains pas
qu'ils me fassent grand mal, car ie ne suis pas entre leurs
mains, et encore mesme que leur pieté les portast à suborner
de faux tesmoins contre moy, pensant que tout ce qui se fait
en faueur d'un homme si necessaire à l'Eglise comme le pro-
phete Voetius est oeuvre pie, la cause est desia si publique
et elle a tant esté iugée en ma faueur par tous les honnestes
gens du pais, qu'ils ne la sçauroient faire changer. Tout ce
que ie crains est qu'ils ne fassent quelque chose pour me
desobliger, et ainis que i'aye toute vne ville pour ennemie,
car on est tousiours plus hay par ceux de qui on a receu
quelque iniure, que par ceus qu'on a offensés. Et pour ce
que plusieurs sont desia pour moy, peutestre que cela se

^a For the phrase cf. CCCXX, vol. IV, p. 26, ll. 13-14; CCCXXI,
p. 29, ll. 21-2; and below, XCII, p. 227, l. 39.

20 Sept. 1643] IXXXVI. DESCARTES TO HUYGENS

pourroit aysement empescher. Si tost que ie pourray auoir
l'imprimé de Scoock, ie ne manqueray pas d'y respondre
par vne seconde lettre *ad Celeberrimum virum etc.*, si ce n'est
qu'on me le deconseille; et il me semble que le droit du
ieu seroit qu'à mesme tems ie me plainnissè à M^s de Gro-
ningue des calomnies de leur professeur et leur en de-
mandassè iustice. Mais ie ne connois pas vn seul homme en
toute cete | prouince là, excepté M^r des Marets,^a de forte
que ie ne puis sçauoir ny s'ils l'auroient agreable ny de
quel auocat ie me pourrois seruir. Que si cela se pouuoit
faire par vne requeste imprimée, ainis que sont desia toutes
les pieces du procez, ce me seroit le plus commode, car les
libraires sont bien plus à mon commandement que les pro-
cureurs, et ie crains merueilleusement la chiquane. Mais ce
qui me semble le plus necessaire est que M^s de Boilleduc
se plaignent de Voetius au Synode qui se tient ou se doit
tenir bien tost à Vtrecht, car sans doute que s'ils le font il
y sera condamné, et cela aydera beaucoup à deciller les
yeux à ces M^s du Vroetschap qui croient en luy. Pardon-
nez moy de ce que ie vous entretiens de ces vetilles, et aussy
de ce que ie m'y areste moy mesme. Ie vous assure qu'elles
ne me touchent gueres, et ne m'ont point enmaigri, comme
Voetius, à qui on dit qu'elles ont osté treze liures de chair,
mais non pas de graisse, à cause qu'il n'en eut iamais tant.
Et cela n'empesche pas que ie n'attende icy cete semaine le
fils du Professeur Schooten, qui a tracé les figures de ma
Dioptrique,^b pour luy faire tracer celles de ma Philosophie,
que le libraire m'a promis d'auoir acheuée auant Pasques.
Cela ne me fait point oublier aussy la promesse qu'il vous
a pleu me faire^c de me donner vne copie bien escrite de la

^a Now Professor at Groningen.

^b Above, XI, p. 25, l. 32 n.

^c Above, LXXXIV, p. 203, l. 15 f.



Ixxxvii. HUYGENS TO DESCARTES [5 Oct. 1643
 main de quelqu'un de vos gens, en la place d'une fort mal
 écrite de ma main que vous auez; et ie suis,
 Monsieur,
 Votre tres humble et 100
 tres obeissant seruiteur,
 DES CARTES.

Du Hoef, le 20 Septembre 1643.
 Ceux qui me font la faueur de m'escire adressent leurs
 lettres aen Gelain Adriaenssen, schuytvoerder,^a op de Hoef, tot 105
 Alckmar, ou bien à Leyde à M^r Hogeland.

LXXXVII.
 HUYGENS TO DESCARTES.

5 October 1643.

Double sheet foolscap. Text on 1a and 1b; superscription on 2b (address
 in Dutch hand). From 'Synode' (l. 39) lengthways in the margin. One
 seal in red wax (obliterated) is preserved.

In reply to the preceding.

Monsieur,
 Je n'ay pas esté si tost à la Haye que la Gazette vous l'a
 fait imaginer. Au fortir de la Campagne Son Altesse m'a
 permis de jouir d'un repos de 6. ou 7. jours, et du plaisir de la
 derniere verdure à Zuylichem.^b Au retour de là j'ay trouué
 celle qu'il vous a pleu m'escire le 20^e de Septembre, et veu
 comme vous apprehendiez *ne quid monstri alerent Ultrajectini*.
 C'est ce que je croy que vous tenez maintenant pour esclous,
 par la defenſe qu'ils ont faicte de vostre liure,^c c'est à dire

^a 'Skipper'.

^b Huygens was at Zuylichem from the 10th to the 23rd of September
 (*Dagboek*).

^c On the 13th of September (Documents in *Corresp.* vol. IV, pp. 20-3;
 translation, *ib.*, pp. 650-2).

5 Oct. 1643] Ixxxvii. HUYGENS TO DESCARTES
 10 par l'enuie qu'ils ont donnée à tout le monde d'en veoir et
 examiner le contenue. Si donques ils n'ont pas de plus
 forts coups à ruer, *tudè et impunè contemnuntur*. Et, à tout
 prendre, quel subject ont ils de vous faire autre mal, et
 quel moyen? Il n'y a rien de si aysé ny de si plaissant, que
 15 de se descharger deuant le monde de ce qu'on estime luy
 estre utile ou necessaire, et de se rapporter *ad captum lectoris*
 de l'estat que chascun en veut faire ou non: *functus es parte*
virii probi et honesti; aille comme il voudra de l'accueil
 qu'on faict à vos bons offices; que vous importe? C'est
 20 ma Philosophie, Monsieur, *saluo iusto calculo* de la vostre,
 à qui je me soubmets | *libens meritòque*. Pour le Professeur
 Regius, on me dit qu'il ne court pas tout le hazard que
 vous apprehendez, la couronne du martire n'estant pas si
 preste pour luy; aussi me semble qu'il luy est bien aysé de
 25 se sauuer la vie s'il veult, de mesme qu'à d'autres Professeurs
 à Leiden, qui en particulier ne se retienent pas de louer
 haultement vostre Philosophie, quoy qu'y contredifants
 publiquement selon les loix Aristoteliques de l'uniuersité.
 Je suis marry seulement de ce qu'on a donné quelque
 30 prise à ceux d'Vtrecht en escriuant directement contre
 Voetius, qui trouue moyen de declarer qu'il n'est ni
 auteur ni coadjuteur de l'escrit de Schoockius, sur quoy
 maintenant se fonde toute l'action *ex lege diffamari*. Pour
 Groninghe, à mon aduis, vous feriez mieux de vous y ad-
 35 resser aux Magistrats par entremise de M. des Marets que
 par lettre publique, de peur qu'on n'en prenne nouveau
 subject de cauiller, et qu'on ne die *aliquid te etiam in illa*
republica turbare velle. Si la plainte de ceux de Boileduq
 vient à esclatter au | Synode d'Vtrecht, c'est ce qui me
 40 semble debuoir porter le plus de coup; et pour moy je
 voudroy qu'ainsy faisant le proces sortist peu à peu de vos
 mains, et que d'Aduocat on vous laissast redeuenir Philo-



Ixxxviii. DESCARTES TO HUYGENS [17 Oct. 1643
 sophe. *Neque enim tantum tibi à te vacare decet*, au gré de je
 ne sçay quelles gens. Qu'est-ce qu'on me veut dire de ce que
 vous retrencheriez quelque partie de vostre Physique^a quand
 elle viendra? P'escri à bastons rompus comme vous voyez,
 interrompu par 7. fois sur ceste seule lettre. La copie de
 vostre copie ne fera pas oubliée. Elle ne vault pas vostre
 crainte, non plus que moy l'honneur de vostre amitié, à
 qui il doibt suffire que me croyiez,

Monseigneur,
 Vostre tres-humble seruiteur,
 C. HUYGENS.

A la Haye, le 5. d'octobre 1643.

A Monsieur,
 Monsieur Descartes.
 Ten Huyse van
 Jonkheere van Hoogelande, tot
 Leiden.

Post. 60

LXXXVIII.

DESCARTES TO HUYGENS.

17 October 1643.

Double sheet foolscap. Text on 1a; superscription on 2b. Two seals
 in red wax, bearing the initials RC interlaced, with strands of yellow silk,
 are preserved.

Monseigneur,

En repensant de sens froid à l'invention de la vis,^b ie ne
 la trouue plus si bonne que ie faisois à l'abord, car encore
 qu'elle tourne fort vifte, elle ne fera monter l'eau que lente-

^a The *Traité de l'Homme* (below, XCII, p. 227, ll. 14 ff.).

^b Below, XC, p. 220, l. 28 f.; XCI, p. 221, l. 2 f.

17 Oct. 1643] Ixxxviii. DESCARTES TO HUYGENS

ment, et la fera beaucoup tourner; c'est pourquoy j'ay
 peur qu'elle ne vaille moins que l'autre. Au reste, on
 m'apprent que mon affaire d'Vtrecht est en pire estat que ie
 n'eusse pû imaginer, et ie voy que les formes du droit^a
 peuuent souuant aussy bien seruir à faire iniustice qu'à
 l'empeschier. Pen escri à M^r l'Ambassadeur^b et à M^r de
 Grafwinckel^c que ie prie d'en vouloir dire son opinion à
 son Altesse, suiuant l'avis de M^r de Pollot,^d lequel vous
 pourra dire le reste. Je suis,

Monseigneur,

Vostre tres humble et
 tres obeissant seruiteur,
 DES CARTES.

Du Hoef, le 17 Octobre 1643.

A Monsieur,
 Monsieur de Zuylichem,
 Cheualier, Conseiller et
 Secretaire de son Altesse,
 A la Haye.

^a Apparently 'l'article de la coustume' (*Corresp.* CCCXXIII, vol. IV,
 p. 33, l. 4) of the provinces of Utrecht and Holland, 'que les sentences qui
 se font là, se peuuent executer icy' (CCCXXII, p. 31, ll. 6-7).

^b Gaspard Coignet, Sieur de la Thuillerie, French ambassador at the
 Hague from 1640-8. For Descartes' appeal to him, see *Lettre Apologetique*,
 p. 217, ll. 5-6; and *Corresp.* CCCXXXIX, vol. IV, p. 85, ll. 6-7.

^c *Corresp.* CCCXVIII, vol. IV, p. 19, of this date, the 17th of October.
 Dirck Graswinckel (1600-66), was steward of the domains of the Province
 of Holland.

^d *Corresp.* CCCXX, vol. IV, p. 24, ll. 4-6 (also of this date).